

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics

7232250601 - SF

### Syndicat des secrétariats VPM

Réhabilitation et extension de la salle polyvalente  
1, rue Roger-Roch - 77320 Saint-Barthélemy

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : syndicat des secrétariats VPM. Correspondant : Madame Marie BATAILLE, 9, avenue de Villeneuve, 77510 Bellot. Tél. : 01 64 04 39 99.  
Courriel : [administratif@syndicatsecretariatsvpm.fr](mailto:administratif@syndicatsecretariatsvpm.fr).  
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7054646>.  
Type d'organisme : commune.  
Objet du marché : réhabilitation et extension de la salle polyvalente, 1, rue Roger-Roch, 77320 Saint-Barthélemy.  
Type de marché : travaux.  
Site ou lieu d'exécution principal : 1, rue Roger-Roch, 77320 Saint-Barthélemy.  
Caractéristiques principales : réhabilitation et extension de la salle polyvalente.  
Présentation des lots : possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots.  
Lot 1 - Démolitions gros œuvre plâtrerie.  
Lot 2 - Serrureries menuiseries extérieures.  
Lot 3 - Faux plafond.  
Lot 4 - Menuiseries bois.  
Lot 5 - Revêtements sols.  
Lot 6 - Peinture revêtements muraux.  
Lot 7 - Plomberie ventilation sanitaires.  
Lot 8 - Electricité courants faibles.  
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)  
Type de procédure : procédure adaptée.  
Date limite de réception des offres : 14 septembre 2020 à 12 h 00.  
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.  
Date d'envoi du présent avis : 25 août 2020.

7232204501 - SF

### Commune de Saint-Pathus

Mission de maîtrise d'œuvre et mission OPC  
de Paysagiste Concepteur pour les aménagements  
paysagers envisagés par la commune

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : commune de Saint-Pathus, mairie, rue Saint-Antoine, 77178 Saint-Pathus représentée par Jean-Benoit PINTURIER, maire.  
Objet de la procédure : mission de maîtrise d'œuvre et mission OPC de Paysagiste Concepteur pour les aménagements paysagers envisagés par la commune  
Caractéristiques principales : accord cadre mono-attributaire, à bons de commande suivant les articles R2162-1 à R2162-14 du code de la commande publique. Il sera conclu pour une durée d'un an, reconductible 3 fois, pour une durée maximale de 4 ans.  
Le montant maximum du marché de maîtrise d'œuvre sera inférieur à 214 000 euros HT.  
Les projets envisagés par la commune, ne sont pas connus à ce jour, ils seront définis par le Maître d'Ouvrage selon son planning de réalisation.  
Prévision de commencement de la mission : septembre 2020.  
L'équipe sera composée obligatoirement des compétences suivantes (intégrées à l'agence ou indépendantes) :  
- d'un Paysagiste Concepteur (mandataire),  
- d'un ou de BET VRD.  
Conditions relatives au marché, conditions de participation, critères d'attribution : voir le règlement de la consultation.  
Date limite de réception des offres : lundi 14 septembre 2020 à 12 h 00.  
Le dossier de consultation est disponible par téléchargement par le lien suivant : <https://demat.centraledesmarches.com/7054584>  
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Terres et Toits à Ussy-sur-Marne : [terresettoits@orange.fr](mailto:terresettoits@orange.fr)  
Voie de recours : instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun.  
Date d'envoi à la publication : lundi 24 août 2020.

7232453001 - SF

### Ville de Saint-Mard

Fourniture et livraison de repas en liaison froide  
pour les restaurants scolaires, municipaux  
et centres de loisirs

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom, adresse du pouvoir adjudicateur : commune de Saint-Mard, 11, rue de la Mairie, à l'attention de Daniel DOMETZ, 77230 Saint-Mard. Tél. 01 60 03 11 12.  
Courriel : [mairie@saintmard77.fr](mailto:mairie@saintmard77.fr)  
Fax. 01.64.02.75.98.  
Adresse du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7054575>  
Accès électronique à l'information : <https://demat.centraledesmarches.com/7054575>  
Objet du marché : fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires, municipaux et centres de loisirs.  
Classification CPV : 55523100-3.  
Critères d'attribution : voir règlement de consultation.  
Marché reconductible : oui.  
Type de procédure : adaptée.  
Date limite de réception des offres : 2 octobre 2020 à 12 h 00.  
Date d'envoi du présent avis : le 28 août 2020.

7232207801 - SF

### Commune de Saint-Pathus

Mission d'architecte conseil  
Assistant à maîtrise d'ouvrage

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : commune de Saint-Pathus, mairie, rue Saint-Antoine, 77178 Saint-Pathus représentée par Jean-Benoit PINTURIER, maire.  
Objet du marché : procédure adaptée (art.R 2123-1 à R 2123-8 du Code de la commande publique) pour la conclusion d'un marché d'architecte conseil, assistant à maîtrise d'ouvrage. Accord cadre mono-attributaire, à bons de commande suivant les articles R2162-1 à R2162-14 du code de la commande publique.  
Caractéristiques principales : assister et conseiller le maître d'ouvrage pour l'organisation, le suivi et le contrôle des procédures de consultations ; pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de ses projets en matière d'aménagement, de construction et d'urbanisme pendant les études et la réalisation des opérations.  
Prévision de commencement de la mission : septembre 2020.  
Conditions relatives au marché, conditions de participation, critères d'attribution : voir le règlement de la consultation.  
Le dossier de consultation est disponible par téléchargement par le lien suivant : <https://demat.centraledesmarches.com/7054583>  
Date limite de réception des offres : le 14 septembre 2020 à 12 h 00.  
Voie de recours : instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun.  
Date d'envoi à la publication : 24 août 2020.

## Vie des sociétés

7232384801 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meaux (77) du 21 août 2020, il a été constitué une SELARL unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : HALEBLIAN AVOCAT.  
Siège social : 55, rue Aristide-Briand, 77100 Meaux.  
Objet : exercice de la profession d'avocat.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.  
Capita : 1 000 euros.  
Gérant : Mme Natacha HALEBLIAN demeurant à Neuilly-sur-Marne (93330), 18, rue des Lilas.  
La société sera immatriculée au RCS de Meaux.

7232258301 - VS

### SERVICE DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL

### AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les employeurs adhérents de l'association SERVICE DE MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL - SIMT - sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu au siège social, 4, avenue Christian-Doppler, 77700 Serris, le : mardi 29 septembre 2020 à 11 h 30.

A l'ordre du jour :  
- Ratification de la nomination de deux membres employeurs par le conseil d'administration & résolutions,  
- Rapport moral du conseil d'administration,  
- Synthèse annuelle de l'activité du service de santé travail en 2019,  
- Rapport du trésorier,  
- Rapport du commissaire aux comptes,  
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 & résolution,  
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 & résolution,  
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,  
- Approbation des conventions réglementées & résolution,  
- Quitus aux administrateurs & résolution,  
- Informations diverses,  
- Questions diverses.

Si vous souhaitez donner pouvoir, merci de l'adresser au SIMT - M. BERNINI - 4, avenue Christian-Doppler, CS 90080, Serris, 77707 Marne-la-Vallée cedex 4.

Le Président,  
J.M. BERNINI.

Chaque semaine,  
**l'actualité**  
qui vous concerne !

**La Marne**

vos journaux

en **PAPIER** et/ou  
en version **NUMÉRIQUE**

## Autres tribunaux

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

7232289301 - TCM

Date du jugement : 29 juillet 2020. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SE-RARE. 101, rue du Pelvoux, 91080 Courcouronnes. RCS Evry 305 836 033. Activité : restauration traditionnelle. Jugement en date du 29 juillet 2020 du Tribunal de commerce d'Evry, prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Date de cessation des paiements le 30 avril 2020 désignant administrateur La Scp Valliot Le Guerneve Abitbol, pris en la personne de Me Abitbol, adm. judiciaire associé, 41, rue du Four, 75006 Paris, et la Selarl Fhb, prise en la personne de Me Hélène Bourbouloux, administrateur judiciaire associée, 98, allée des Champs-Élysées, 91080 Evry-Courcouronnes avec les pouvoirs : assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de l'entreprise. Mandataire judiciaire : la Scp B.T.S.G. en la personne de Me Marc Senecal, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville, CS 70005, 92522 Neuilly-sur-Seine cedex, et la Selarl Mjc2a, prise en la personne de Maître Christophe Ancel, mandataire judiciaire, 9, boulevard de l'Europe, 91000 Evry-Courcouronnes. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

## Avis administratif

7232324601 - AA

### Commune de SAINT-MESMES

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

### 1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 077 427 20 00014, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Mesmes.

Le dossier du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête publique par Monsieur le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Mesmes et mis à la disposition du public du lundi 21 septembre 2020 au jeudi 22 octobre 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme en version papier et en version dématérialisée (<http://www.saint-mesmes.fr/>), et consigner ses observations sur le registre d'enquête pendant les horaires d'ouverture habituels de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou, les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Mesmes :  
Monsieur le commissaire enquêteur,  
Procédure d'enquête publique,  
Mairie : 12, rue de Richebourg, 77410 Saint-Mesmes.

Chacun pourra également adresser par mail ses observations à :  
- l'adresse du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2019>  
- l'adresse e-mail associée : [enquete-publique-2019@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2019@registre-dematerialise.fr)  
Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Saint-Mesmes :

- le lundi 21 septembre 2020 de 15 h 00 à 18 h 00,  
- le samedi 10 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- le vendredi 16 octobre 2020 de 15 h 00 à 18 h 00,  
- le mardi 20 octobre 2020 de 15 h 00 à 18 h 00.

Toute information complémentaire pourra être demandée en mairie de Saint-Mesmes, et toute personne pourra obtenir à ses frais, communication du dossier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un délai maximum d'un mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie. Le projet de modification du P.L.U. sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

EP 20-305  
[enquete-publique@publilegal.fr](mailto:enquete-publique@publilegal.fr)

7232114101 - AA

### Commune de FRESNES-SUR-MARNE

Projet portant sur la révision  
du plan local d'urbanisme  
(PLU)

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2020-066 du 20 août 2020. Le Maire de Fresnes-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Gilles de SORBIER de POUGNADORESSA a été désigné par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Fresnes-sur-Marne, du lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jeudi 17 septembre de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 26 septembre de 9 h 00 à 11 h 30, mercredi 30 septembre de 9 h 00 à 11 h 30 et mercredi 14 octobre de 9 h 00 à 11 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le port du masque est obligatoire lors des visites en mairie pour consulter le dossier d'enquête publique. Sauf évolution réglementaire, les personnes non masquées ne pourront être reçues par le commissaire enquêteur.

Du gel hydroalcoolique et des gants seront mis à disposition pour la manipulation du dossier d'enquête.

Les personnes souhaitant déposer une observation dans le registre devront être munies de leur propre stylo.

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous lors des permanences physiques auprès du secrétariat de la mairie, par email à l'adresse suivante : [mairie@fresnes-sur-marne.fr](mailto:mairie@fresnes-sur-marne.fr) ou par téléphone au 01 60 26 03 81.

Le rapport et les conclusions de commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au maire.

Jean LEFORT,  
maire de Fresnes-sur-Marne.

7231387201 - AA

### Commune d'ANNET-SUR-MARNE

Projet de modification du  
Plan Local d'Urbanisme  
(PLU)

### ENQUÊTE PUBLIQUE

2e AVIS

Par arrêté n° 2020-059 du 3 août 2020, le maire d'Annet-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet Monsieur LINET Marcel a été désigné par Madame la présidente du Tribunal administratif de Melun comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Annet-sur-Marne du 2 septembre 2020 au 2 octobre 2020 inclus, pendant 31 jours consécutif aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- mercredi 2 septembre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30,

- samedi 19 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête comprenant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme arrêté le dossier des avis recueillis lors de la consultation des personnes publiques associées (PPA), la décision au cas par cas et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), les éléments de réponse aux avis des PPA, de la MRAe et de la CDPENAF, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Annet-sur-Marne, pendant toute la durée de l'enquête ainsi que les actes administratifs et mesures de publicité.

Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la mairie : [www.annetsurmarne.com](http://www.annetsurmarne.com)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00), ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie d'Annet-sur-Marne (38, rue Paul-Valentin) ou par courriel à l'adresse : [modificationplu-annetsurmarne.fr](mailto:modificationplu-annetsurmarne.fr).

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Il est en outre publié sur le site internet de la mairie : [www.annetsurmarne.com](http://www.annetsurmarne.com).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Pour le maire,  
Le premier adjoint délégué  
Christian MARCHANDEAU.

ENFIN UN SITE UNIQUE  
POUR VOS NOUVEAUX  
MARCHÉS PUBLICS...

**+ FACILE  
PERTINENT  
PROCHE**



CENTRALEDES MARCHÉS.COM  
Votre prochain marché est ici

**FACILE** Accès simple et rapide aux informations clés  
**PERTINENT** Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités  
**PROCHE** Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

APPEL NON SURTAXE